

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 7 mai 2024

Nombre de conseillers  
en exercice : 39

Quorum : 20

**A l'ouverture de la séance**

Nombre de présents : 21

Nombre de représentés : 07

**Mise en discussion du rapport**

Nombre de présents : 24

Nombre de représentés : 07

Nombre de votants : 31

**OBJET**

Affaire n° 2024-062

CRÉATION DE POSTES AU SEIN  
DES SERVICES COMMUNAUX  
MISE A JOUR DU TABLEAU DES  
EFFECTIFS

**NOTA** : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal  
a été faite et affichée le 29 avril 2024.

- la liste des délibérations a été  
affichée à la porte de la mairie le 10  
mai 2024.

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le  
mardi 7 mai, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à  
l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence  
de M. Olivier Hoarau, Maire.

**Secrétaire de séance** : Mme Annick Le Toullec.

**Étaient présents** : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick  
Le Toullec 1<sup>ère</sup> adjointe, M. Bernard Robert 4<sup>ème</sup> adjoint,  
Mme Karine Mounien 5<sup>ème</sup> adjointe, M. Wilfrid Cerveaux  
6<sup>ème</sup> adjoint, Mme Mémouna Patel 7<sup>ème</sup> adjointe, M. Jean-  
Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry  
Hippolyte, M. Jean-Max Nagès, Mme Danila Bègue, M.  
Alain Iafar, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme  
Garicia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, M.  
Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara  
Saminadin, Mme Aurélie Testan, M. Sergio Erapa.

**Absents représentés** : Mme Jasmine Béton 3<sup>ème</sup> adjointe,  
par M. Armand Mouniata, Mme Bibi-Fatima Anli 9<sup>ème</sup>  
adjointe par M. Jean-Paul Babef, M. Guy Pernic 10<sup>ème</sup>  
adjoint par Mme Mémouna Patel, Mme Catherine Gossard  
11<sup>ème</sup> adjointe par Mme Aurélie Testan, M. Fayzal Ahmed  
Vali par M. Jean-Claude Adois, Mme Brigitte Cadet par  
M. Alain Iafar, Mme Paméla Trécasse par Mme Sophie  
Tsiavia.

**Arrivée(s) en cours de séance** : M. Armand Mouniata 2<sup>ème</sup>  
adjoint à 17 h 19 (affaire n° 2024-055), M. Mihidoiri Ali  
8<sup>ème</sup> adjoint à 17 h 22 (affaire n° 2024-056), Mme Sophie  
Tsiavia à 17 h 11 (affaire n° 2024-053).

**Départ(s) en cours de séance** : Néant.

**Absents excusés** : Mme Gilda Bréda, Mme Annie  
Mourgaye.

**Absents** : Mme Claudette Clain Maillot, M. Patrice Payet,  
Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie  
Auber et Mme Patricia Fimar.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire n° 2024-062

**CRÉATION DE POSTES AU SEIN DES SERVICES COMMUNAUX  
MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L.313-1 et L.332-8 ;

**Vu** le Décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la Fonction Publique ouverts aux agents contractuels ;

**Vu** le rapport présenté en séance ;

**Considérant** la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs pour tenir compte des mouvements de personnel et de procéder à l'ouverture des postes sur emplois permanents listés au tableau joint en annexe ;

*Après avoir délibéré et à l'unanimité,*

**DÉCIDE**

**Article 1** : d'autoriser la création des postes sur emplois permanents listés au tableau présenté en annexe ;

**Article 2** : de modifier en conséquence le tableau des effectifs ;

**Article 3** : d'inscrire au budget les crédits correspondants ;

**Article 4** : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE**



**Olivier HOARAU**

## **CREATION DE POSTES AU SEIN DES SERVICES COMMUNAUX**

### **MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur la création de postes au sein des services municipaux de la ville de Le Port.

Le Maire expose que conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il propose de mettre à jour le tableau des effectifs pour tenir compte des mouvements de personnel et de procéder à l'ouverture des postes sur emplois permanents listés au tableau joint en annexe.

Ces emplois sont ouverts aux fonctionnaires relevant du ou des cadre(s) d'emplois, précisés pour chacun des postes créés. La quotité de temps de travail (temps complet ou non complet), les fonctions, la catégorie hiérarchique et le(s) grade(s) correspondants sont définis au tableau annexé.

Sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté, chacun de ces emplois pourra être occupé par un agent contractuel pour le motif défini au tableau, lequel indique également la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'agent contractuel

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

Il est demandé au conseil municipal :

1. d'autoriser la création des postes sur emplois permanents listés en annexe ;
2. de modifier en conséquence le tableau des effectifs ;
3. d'inscrire au budget les crédits correspondants ;
4. d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les documents correspondants.

Réf			Effectif	Nature de l'emploi	Intitulé du poste	Filière	Cadre d'emploi	Cat	Grade de recrutement	Durée hebdomadaire de service	Nature des fonctions	Stru d'aff
21	5	2024	1	Permanent	Responsable du service Gestionnaire carrière-paie	Administrative Technique	Attaché - Ingénieur Rédacteur Technicien	A/B	Attaché - Ingénieur. Rédacteur - Rédacteur ppal 1e /2e classe Technicien - Technicien ppal 1e /2e classe	Temps complet - 35h	Encadrer une équipe de gestionnaires de carrière et de paie. Mettre en œuvre des dispositifs de déroulement de carrière et l'élaboration de différents documents administratifs, tels que les contrats, attestations, dossiers de retraite. Contrôler les différentes opérations de paie, garantir l'exécution des échéanciers. Participer à l'élaboration des tableaux de bord de suivi de la masse salariale ainsi qu'à leur analyse. Participer à la réflexion sur la mise en place de nouveaux outils informatiques	Direction des ressources humaines
22	5	2024	1	Permanent	Responsable du service gestion budgétaire et financière	Administrative	Rédacteur	B	Rédacteur - Rédacteur ppal 1e /2e classe	Temps complet - 35h	Fiabilisation de l'actif immobilisé Fiabilisation des opérations d'ordre budgétaires, semi-budgétaires et non budgétaires Gestion budgétaire et financière (préparation budgétaire, PPI, gestion de la dette, etc.) Management et encadrement d'une équipe	Direction des Finances
23	5	2024	1	Permanent	Chargé(e) de mission de gestion budgétaire et financière	Administrative	Rédacteur	B	Rédacteur - Rédacteur ppal 1e /2e classe	Temps complet - 35h	Préparation du budget : Elaborer et mettre en œuvre des procédures d'élaboration budgétaire - Assurer la cohérence de l'architecture budgétaire (codification des lignes budgétaires) - Animer le processus d'élaboration budgétaire avec les services - Suivre et mettre à jour le plan d'investissement en lien avec les services - Suivre les opérations pluriannuelles... Exécution budgétaire : Animer le dialogue de gestion avec les référents financiers au niveau des services.. Contribuer à l'élaboration de stratégies financières et de procédures budgétaires et financières	Direction des Finances

Fondement : L332-8, 2° CGFP  
Motif : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire  
Nature des fonctions : définie précédemment  
Niveau de recrutement : Cat A et B  
Niveau de rémunération : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement

Fondement : L332-8, 2° CGFP  
Motif : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire  
Nature des fonctions : définie précédemment  
Niveau de recrutement : Cat B  
Niveau de rémunération : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement

Fondement : L332-8, 2° CGFP  
Motif : besoins du service en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire  
Nature des fonctions : définie précédemment  
Niveau de recrutement : Cat B  
Niveau de rémunération : par référence aux échelles de rémunération afférentes aux grades de recrutement